

Décision DEC111676DR11
portant nomination de Mme Christelle CAUX-THANG
agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec le CNRS, l'UJF et le CEA portant création de l'unité mixte de recherche n° 5249

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 nommant Stéphane MENAGE directeur de l'unité de recherche n°5249

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 20 mai 2011

Considérant que Mme Christelle CAUX-THANG a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)

organisée par le CNRS délégation Alpes du 29 au 31 mars 2011 et du 19 au 21 avril 2011

Article 1

Mme Christelle CAUX-THANG, TCS

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 5249 à compter du 1^{er} juin 2011

Mme Christelle CAUX-THANG exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Christelle CAUX-THANG est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 21 mai 2011

Le directeur de l'unité LCBM

Monsieur S. MENAGE

Visa du délégué régional du CNRS

Monsieur J. VITRE

Chef de l'IRTSV

Dr J. GARIN